

Brupartners
Boulevard Bischoffsheim 26 – 1000 Bruxelles
T 02/205.68.68 | Web : www.brupartners.brussels | @ : brupartners@brupartners.brussels

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décret Diversité, Équité et Inclusion du Président américain, réaction de BRUPARTNERS

Bruxelles, Belgique – 9 avril 2025 : Des entreprises belges, comme d'autres entreprises européennes, ont reçu un courrier des ambassades américaines leur demandant, en qualité de fournisseurs et prestataires du Gouvernement américain, de mettre un terme à leurs programmes internes de diversité, d'équité et d'inclusion (programme DEI) si elles veulent le maintien de leurs contrats fédéraux aux Etats-Unis. Elles ont cinq jours pour répondre favorablement en signant un formulaire de certification du respect de la loi fédérale américaine sur l'anti-discrimination (décret 14173) ou pour faire valoir les raisons en détail du refus qui seront remontées aux services juridiques US.

Brupartners réaffirme le **rôle crucial de la diversité, de l'équité et de l'inclusion** au sein des entreprises pour leur propre intérêt mais également pour une société plus équitable et plus durable. Brupartners invite dès lors les entreprises bruxelloises à faire tout ce qu'elles peuvent pour ne pas céder à cette pression.

Il rappelle l'importance, pour les entreprises, de respecter le cadre légal et conventionnel belge.

Fort de son **engagement commun en faveur de l'égalité de traitement et des chances pour tous**, Brupartners souligne les avantages concrets qui découlent de la mise en œuvre de politiques volontaristes en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Celles-ci sont un **puissant moteur d'innovation et de performance**. La richesse des parcours, des cultures, des expériences et des perspectives favorise une créativité accrue et la génération de solutions novatrices, mieux adaptées à un environnement économique et social en constante évolution. Une entreprise inclusive est plus à même d'anticiper les besoins du marché et de proposer des offres pertinentes pour une clientèle diversifiée ce qui est un atout précieux pour son développement et sa pérennisation.

Un environnement de travail inclusif renforce la cohésion des équipes et l'engagement des salariés.

Lorsque chaque travailleur se sent respecté, valorisé pour sa singularité et intégré pleinement au collectif, son sentiment d'appartenance et sa motivation s'en trouvent renforcés, ce qui contribue à réduire le turn-over et à fidéliser les talents.

Les entreprises qui s'engagent activement en faveur de la diversité de l'équité et de l'inclusion bénéficient d'une **attractivité accrue et d'une marque employeur positive**. Elles attirent des candidats aux compétences variées et aux profils diversifiés, renforçant ainsi leur compétitivité sur le marché du travail. Dans un contexte où les valeurs sociétales prennent une importance croissante, afficher un engagement clair en matière de diversité, d'équité et d'inclusion est un atout majeur pour attirer et retenir les talents.

Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion est également une expression de la responsabilité sociétale de l'entreprise. Cela témoigne d'un engagement envers une société plus juste et équitable, en accord avec les législations belges et européennes qui interdisent toute forme de discrimination. Ces politiques contribuent à prévenir les discriminations directes et indirectes, qu'elles soient fondées sur le sexe, l'origine, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle ou tout autre motif de distinction.

Brupartners rappelle que la mise en œuvre de politiques de diversité, d'équité et d'inclusion doit faire l'objet d'un dialogue social constructif au sein des entreprises.

En conclusion, Brupartners encourage les entreprises à maintenir, voire à renforcer, leurs engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, non seulement par respect des obligations légales et éthiques, mais aussi et surtout pour les nombreux avantages qu'elles en retireront en termes de performance, d'innovation, de cohésion sociale et d'attractivité.

Brupartners, le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, est une instance consultative de la Région de Bruxelles-Capitale. Brupartners est un organe paritaire qui rassemble les partenaires sociaux bruxellois, à savoir un nombre égal de représentants des employeurs (banc patronal) et de représentants des travailleurs (banc syndical). Brupartners a **deux missions** historiques : une **mission de consultation** et une **mission de concertation** entre les partenaires sociaux et le Gouvernement.

Contact Présidence de Brupartners

Florence LEPOIVRE (Présidente)

✉ Florence.LEPOIVRE@fgtb.be

☎ 0476/21.12.38

Lisa ISNARD (Vice-Présidente)

✉ li@beci.be

☎ 0495/36.01.64

Contact Direction de Brupartners

Caroline VINCKENBOSCH (Directrice)

✉ cvinckenbosch@brupartners.brussels

☎ 0475/40.38.33

Johan VAN LIERDE (Directeur adjoint)

✉ jvanlierde@brupartners.brussels

☎ 0498/27.49.62